



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

limitations de vitesse

Question écrite n° 57481

Texte de la question

M. Michel Liebgott demande à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales de lui indiquer le nombre des contraventions pour infraction d'excès de vitesse supérieur à 20 km/h sur route en France en 2008.

Texte de la réponse

2 067 324 avis de contravention pour dépassement de la vitesse maximale autorisée de 20 km/h ou plus ont été remis ou adressés en 2008, dont 1 321 055 à la suite d'une constatation de l'infraction réalisée grâce à un appareil homologué de contrôle automatique.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57481

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 août 2009, page 8007

Réponse publiée le : 11 mai 2010, page 5335